



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine d'Al Hoceima

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° 01/2023 et 02/2023 (SEANCES PUBLIQUES)

Le **Jeudi 15 Juin 2023 à 10h00**, il sera procédé au siège de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima, sise à 80, Avenue Mohammed V, Al Hoceima, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offre sur offres de prix suivantes :

- **Appel d'offre n°01/2023** : relatif à l'audit financier et comptable de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima pour les exercices 2023, 2024 et 2025, dont la caution provisoire est fixée à **Mille Dirhams (1 000,00 Dhs)**, l'estimation de l'administration est fixée à **Quarante Mille Quatre Vingt Dirhams toutes taxes comprises (40 080,00 Dhs TTC)**, et l'heure de l'ouverture des plis est 10h00.
- **Appel d'offre n°02/2023** : relatif à la vente aux enchères des arbres, mobiliers, matériels réformés et d'article fongible objet de cahier des prescriptions spéciales, la vente est regroupée en Cinq (05) lots :
Lot n° 01 : Mobiliers et matériel de bureau (voir le détail en annexe n° 01) ;
Lot n° 02 : Matériel technique et Informatique (voir le détail en annexe n° 02) ;
Lot n° 03 : Fourniture pour matériel technique et informatique (voir le détail en annexe n° 03) ;
Lot n° 04 : Pneus, Batteries, Ferraille (voir le détail en annexe n° 04).
Lot n° 05 : des arbres défrichés de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima (voir le détail en annexe n° 05).

Il s'agit d'un appel d'offre à prix global dans lequel un prix forfaitaire couvre l'ensemble des articles des cinq (05) lots; qui font l'objet des cahiers des prescriptions spéciales (CPS), dont le cautionnement provisoire pour la participation aux enchères est fixé au montant **de (500,00 Dhs) Cinq Cent Dirhams et Zéro Centimes toutes taxes comprises**, l'estimation de l'administration est fixée à **Dix Mille Dirhams toutes taxes comprises (10 000,00 Dhs TTC)** et l'heure de l'ouverture des plis est 12h00.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la division des affaires administratives et financières de l'Agence Urbaine d'Al-Hoceima sise à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir des adresses électroniques suivantes :

- ✓ www.marchespublics.gov.ma (Le portail des marchés publics).
- ✓ www.auah.ma (Le site de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 19, 27, et 29 du règlement relatif aux marchés publics de l'Agence Urbaine d'Al-Hoceima.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé auprès de la Division des affaires Administratives et financières de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus indiquée ;
- Soit les remettre séance tenante au président de la séance publique et avant l'ouverture des plis.
- Soit les présenter par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.



N

